

Christian Bouquet  
21 mai 2006

## La transgression, modèle économique alternatif pour les pays pauvres

Christian Bouquet est Professeur de géographie politique et du développement à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3).

Une version courte de ce texte a été publiée dans le HS nème 12 de *Jeune Afrique*, « L'Etat de l'Afrique 2006 », pp. 134-138, sous le titre : « Criminalité : du système D aux pratiques illicites ».

Tel qu'il apparaît de manière exacerbée sur les cartes anamorphiques, le **déséquilibre** socio-économique du monde place l'Afrique dans la situation la plus précaire. Quand on représente sa superficie proportionnellement à son PNB, on donne au continent une forme squelettique qui semble reproduire les silhouettes des dizaines de millions de ses habitants lorsqu'ils sont, à intervalles trop réguliers, frappés par la famine. Les chiffres sont têtus : près de 40 % des Africains vivent sous le seuil « dollar » de pauvreté, et ce lourd pourcentage n'amorce pas le moindre repli malgré les promesses des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ils sont donc plus de 350 millions à chercher tous les moyens de survivre. Pour s'en sortir, ils disposent de plusieurs solutions. Il y a d'abord et forcément l'appel de **l'exode**, à destination des différents eldorados dont la rumeur et les images télévisées disent qu'on peut y gagner un peu mieux sa vie. L'Afrique en affiche quelques-uns, comme l'Afrique du Sud, la Libye ou, dans une moindre mesure, le Gabon. Les riches Etats pétroliers du Moyen-Orient créent également un « appel d'air » pour les jeunes travailleurs peu qualifiés. Mais c'est l'Europe qui exerce la plus forte attraction, et qui par conséquent se barricade de plus en plus contre tous ces ultra pauvres qui essaient de franchir clandestinement les frontières de l'espace Schengen. L'actualité de l'année 2005 a donné des images pathétiques et parfois insoutenables de ces limites barbelées et électrifiées où les inégalités sont en contact frontal.

Il reste donc à la grande majorité des Africains vivant dans la précarité la solution de la « débrouille », c'est-à-dire la pratique d'activités situées à la marge ou en dehors de la légalité et qui prospèrent à l'ombre d'une **corruption** dont nul ne peut nier qu'elle est très largement répandue sur le continent. D'ailleurs, l'indice de perception de la corruption (IPC) de *Transparency International* vient chaque année confirmer que, lorsque l'économie est en crise, la loi et la morale aussi se portent mal : en 2005, 31 pays (sur 44 enquêtés) n'atteignent pas la note 3/10, et 10 pays seulement ont amélioré leur score par rapport à 2004. Evidemment, quand on vit avec moins d'un dollar par jour, tout est possible pour un dollar de plus...

Alors c'est **la transgression** qui prévaut, c'est-à-dire le contournement des normes, qu'elles soient juridiques ou économiques - les deux étant étroitement imbriquées - et « l'adaptation » à toutes les réglementations de manière à ce que le plus grand nombre y retrouve son compte. Cette réalité recouvre le secteur que l'on qualifie généralement d'informel et dont les

illustrations les plus saillantes se trouvent dans les villes, où le respect des règles est progressivement devenu l'exception. De telle sorte que c'est la transgression qui est devenue la règle, et elle ne se cache pas car elle bénéficie d'une véritable culture de l'impunité, sachant qu'il est plus facile, moins coûteux et plus efficace de payer un policier ou un juge qu'un avocat. C'est ainsi que des dizaines de millions d'Africains survivent en vendant des cigarettes de contrebande à l'unité, du sucre récupéré au « carreau », de l'essence détournée à la bouteille, ou encore des fripes d'origine douteuse. Dans les administrations, les employés subalternes transforment le moindre secrétariat dont le téléphone a la chance d'être branché sur l'international en *business center*, et les entreprises privées n'échappent pas au coulage et aux activités parallèles. Et c'est ainsi que le *trabendo* occupe plus de 17% de la population active en Algérie. Derrière des apparences de gigantesque désordre, toute cette économie parvient à se réguler, comme si on était parvenu à faire la synthèse entre les théories d'Adam Smith (la main invisible du marché) et celles d'Amartya Sen (la haute intensité de main d'œuvre).

Reste à savoir à partir de quel niveau la simple transgression de survie commence à s'inscrire dans la criminalisation. **Quatre exemples** choisis parmi les « filières » les plus significatives peuvent aider à répondre à cette question.

1. C'est surtout depuis les années 1980 - c'est-à-dire depuis que les cultures d'exportation ne sont plus rentables pour les paysans, notamment en raison de la libéralisation du commerce - que les campagnes africaines sont gagnées par les **cultures illicites**, et notamment celle du cannabis. Il est vrai que la plante rapporte nettement plus que le café, le cacao ou le coton, et beaucoup plus que le vivrier, fût-il marchand. Au Maghreb, le Maroc a fait figure de pionnier dans ce domaine et, avec 250 000 ha [1] plantés pour 100 000 tonnes, il est le premier producteur mondial. Le kif de la région du Rif fait vivre plus de 300 000 familles, profitant d'une tolérance royale qui ne peut ignorer la triste réalité : un hectare de cannabis rapporte entre 3 000 et 4 500 €, contre moins de 700 € pour un hectare de blé. A l'autre extrémité du continent, les petits fermiers d'Afrique du Sud cultivent plus de 80 000 ha de *dagga*, et ils sont relayés par une florissante industrie de transformation, favorisée par la situation géographique du pays qui en fait une plaque tournante du commerce mondial de *marijuana*.

Autre avantage : le cannabis s'accommode très bien des sols pauvres et le produit peut se conserver longtemps, bien plus longtemps que les fèves de cacao, par exemple. C'est pourquoi tous les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Nigéria et Ghana notamment) y consacrent des superficies croissantes. En Côte d'Ivoire, 10 ares de cannabis rapportent autant que 30 ha de cacao cultivés par dix personnes, et la situation socio-politique - une partie du pays est un Etat de non-droit - encourage le développement de cette culture illicite.

Aux marges de la légalité, le khat cultivé en Ethiopie et consommé dans toute la corne de l'Afrique, permet également à des milliers de paysans de survivre (et à d'autres pauvres d'oublier leur misère), et il n'est pas surprenant d'observer, depuis quelques années, les premières traces de pavot à opium au Kenya, au Zimbabwe et à Madagascar. Quand on sait la place occupée par cette plante dans l'économie afghane, et quand on rappelle que le khat couvre 1/20 des terres cultivables au Yémen, on peut s'interroger sur l'évolution de la spirale qui gagne peu à peu les agricultures africaines. Et l'on n'a guère de doute sur la récupération de cette activité par les organisations mafieuses, notamment parce que celles-ci bénéficient très facilement de la complicité de pouvoirs politiques corrompus ou de seigneurs de guerre de plus en plus présents dans les *no man's land* générés par les conflits africains.

**2. L'exploitation « sauvage » des richesses du sous-sol** constitue des activités illégales beaucoup plus lucratives, notamment pour les groupes rebelles qui contrôlent des territoires riches en matières premières à forte valeur ajoutée : or et pierres précieuses. Ainsi le commerce parallèle du diamant alimente-t-il, depuis de nombreuses années, plusieurs guerres civiles en Afrique de l'Ouest, après avoir été le nerf de la guerre en Angola. De même, le pillage du Congo Kinshasa se poursuit en toute impunité et porte non seulement sur le diamant mais aussi sur l'or, le cuivre, le cobalt et le coltan. Dans ce cas, on a dépassé le stade de la transgression de survie, même si des dizaines de milliers de pauvres travailleurs ne peuvent manger que grâce à cela ; les filières prédatrices sont clairement installées dans la criminalité internationale. Il reste encore quelques poches où l'exploitation des pierres ressemble à la fièvre des chercheurs d'or, comme au Mali en janvier 2006, ou encore à Madagascar où la découverte de filons de saphir déplace périodiquement des milliers de pauvres gens, à l'affût de la « chance ». Mais très rapidement débarquent des négociants d'une autre pointure, souvent étrangers, et prompts à corrompre l'appareil d'Etat pour recycler la marchandise sur les marchés mondiaux.

Malgré des apparences de parfaite intégration dans l'économie formelle, l'exploitation du pétrole s'inscrit tout autant dans cette problématique de la transgression et de la criminalisation de l'économie. D'abord parce qu'un pays comme le Nigeria est un cas probablement unique au monde où l'on peut détourner du carburant immédiatement utilisable en le prélevant directement dans les oléoducs, et les populations misérables du pays *ogoni* ne s'en privent pas, déclenchant parfois de gravissimes accidents. Et ensuite parce que la rente pétrolière en Afrique apparaît toujours comme une malédiction : au Tchad, en Angola, en Guinée équatoriale, au Congo-Brazzaville, l'or noir a fait le lit de kleptocraties qui sont de véritables insultes à la pauvreté.

Enfin, matière première issue de la terre, la forêt tropicale se prête également à ce genre de détournement, et l'or vert fait l'objet d'un gigantesque pillage qui affecte particulièrement la ressource au Gabon, au Cameroun et, naturellement, dans ce non-Etat qu'est devenu le Congo-Kinshasa. Mais, comme dans le cas du pétrole, on est ici davantage dans la criminalisation que dans la simple transgression, même si les travailleurs de base y puisent l'unique moyen de leur survie.

**3.** Dans les pays du Sud, l'imitation des produits protégés par des brevets est devenue une véritable manne pour l'artisanat souterrain. **La contrefaçon**, qui fait vivre beaucoup de pauvres dans des milliers d'ateliers clandestins en Asie, a inévitablement gagné l'Afrique. Alors que, dans les aéroports des pays riches, on nous menace avec des slogans éloquentes (« *Si vous mettez la main dans un faux sac, vous risquez de vrais soucis* »), des dizaines de milliers de petites mains marocaines, tunisiennes, mauriciennes et autres commencent à s'illustrer dans les secteurs du textile et de la maroquinerie et ne survivent que grâce à cela. Au Maghreb, le piratage audio-visuel s'est développé à un rythme exponentiel, et l'on peut trouver au quartier de Derb Ghallef à Casablanca le plus grand *show room* de l'informatique en Afrique. Sur l'ensemble du continent, on ne trouve plus guère que des cassettes, CD et DVD illégalement copiés, ce qui risque à terme de poser un problème de survie aux divers créateurs, auteurs, compositeurs et interprètes, ainsi privés de leurs droits d'auteurs.

Hélas, la contrefaçon peut également être criminelle au sens premier du terme. C'est ainsi qu'au Nigeria, tout ou presque peut faire l'objet d'imitations : pièces détachées d'automobiles, mais aussi d'avion (!), médicaments (souvent fabriqués à base de substances vénéneuses), batteries (qui explosent), lubrifiants (toxiques ou dangereux) et, naturellement, fausse

monnaie, faux papiers, faux diplômes, etc. Pays le plus peuplé du continent, le Nigeria compte aussi le plus grand nombre de pauvres qui, pour un dollar de plus, n'ont d'autre choix que d'entrer dans ce système.

Evidemment, l'Afrique risque d'être très bientôt le paradis de la contrefaçon car nulle autorité ne semble en mesure de résister à cette forme également très lucrative de transgression. Les organisations que le modèle économique libéral a mises en place à l'échelle mondiale pour protéger la propriété intellectuelle butent d'abord sur la corruption généralisée qui gangrène les Etats, mais aussi et peut-être surtout sur la pertinence du concept : des fausses *Nike* ne sont-elles pas quand même des chaussures ?

4. Enfin - *last but not least* - la grande pauvreté peut aussi entraîner une remise en cause de nature encore plus essentielle : celle de la vie. **Le trafic des corps et des êtres humains** est l'opportunité la plus facile quand il s'agit de gagner quelques *cents*, pour subsister. La prostitution est la principale planche de salut pour nombre de femmes, filles, voire fillettes ou jeunes garçons, et aucun pays n'y échappe. Les destinations touristiques, lieux de cohabitation frontale des inégalités, sont les plus touchées. Face à ce fléau, la loi d'extraterritorialité qui permet de poursuivre les délinquants sexuels dans leurs pays d'origine n'est guère efficace, car, dans bien des cas, ceux qui sont chargés de l'appliquer sont eux-mêmes vénaux...

Mais la misère peut aussi pousser les familles à vendre leurs enfants, parfois pour un pagne et 10 euros, ou selon des protocoles sordides pouvant aller jusqu'au trafic d'organes, ainsi qu'on a pu l'observer au Mozambique. Le trafic d'enfants touche aussi bien ceux qui sont recrutés pour être enfants-jockeys pour les courses de chameaux dans les Emirats du Golfe, que ceux qui, par dizaines de milliers depuis quelques années, deviennent enfants-soldats à la faveur - si l'on peut dire - des guerres intestines qui ravagent actuellement une bonne dizaine de pays d'Afrique. Là encore, les déclarations de principe des agences des Nations unies sur le travail des enfants ne pèsent pas lourd quand on est prêt à tout pour un dollar de plus, juste pour manger. La génération des enfants-soldats, si bien décrite par Ahmadou Kourouma, pourrait bien être la bombe à retardement qui fera imploser le continent dans les années à venir.

On ne compte plus les rapports d'experts internationaux (payés 1 000 \$ par jour) qui stigmatisent cette transgression, la qualifiant de frein au développement et appelant à un retour dans le cercle vertueux des règles économiques mondiales. Mais le discours a du mal à passer, face à l'immoralité du marché en général et de celui des matières premières en particulier, face à la légitimité douteuse de la propriété intellectuelle (qu'elle s'exerce sur les médicaments ou sur les produits de luxe), ou face à la loi du profit maximum dont la privatisation des services de l'eau est la plus douloureuse illustration, vécue au quotidien par ceux qui n'ont rien d'autre à boire que l'eau croupie des marigots.

Tant que la communauté internationale ne comprendra pas qu'il va falloir davantage et mieux partager les richesses du monde, elle s'exposera à se faire tromper et voler, et elle aura de plus en plus de mal à condamner les formes de transgression liées à la simple survie. Elle ne pourra guère retenir l'engrenage de la criminalisation. A moins qu'elle ne finisse par admettre que la transgression peut être considérée comme un modèle économique alternatif pour les pays pauvres, d'autant plus qu'elle génère au moins un marché porteur d'emplois : celui de la sécurité...

En attendant, pour les 350 millions de pauvres d'Afrique, il reste **la chance** qu'ils peuvent tenter en s'adressant aux loteries nationales ou à tous les jeux de hasard que proposent sans

trop de scrupules des filiales de la Française des Jeux, ou en pariant à distance sur les courses de chevaux qui se déroulent en Europe, sous l'égide très française du PMU. Mais, là encore, le nombre des heureux gagnants n'est jamais à la hauteur des rêves suscités.

Christian Bouquet (28/02/06)

[1] Pour des raisons évidentes, tous les chiffres cités sont sujets à caution.

© Les Cafés Géographiques - [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net)